

La réussite aux exams peut se faire sans prof particulier grassement payé

Début du blocus de Pâques, les étudiants préparent leur session. Certains ont recours à des entreprises privées de soutien, quitte à y mettre de leur poche. L'offre payante, éclectique, tend à faire oublier celle, gratuite, offerte par les institutions d'études publiques.

MARIE THIEFFRY

Sans soutien, Mathieu Debande ne serait probablement pas professeur de sciences humaines aujourd'hui. Dyslexique léger, il a échoué plusieurs fois à l'épreuve de « Maîtrise de la langue française », examen réputé difficile et rarement validé du premier coup. « Je sais très bien écrire dans la vie de tous les jours », explique-t-il. « Mais cette épreuve, qui a la forme d'une grande dictée bourrée de pièges de plus de deux pages, est indispensable à l'obtention du diplôme... De quoi en décourager plus d'un. »

Une inquiétude renforcée à la veille des vacances de Pâques. Un moment charnière, dans le supérieur, à partir duquel la deuxième session se rapproche... dangereusement. Certains sont peu confiants dans leur réussite au « premier bloc », c'est-à-dire aux 60 premiers crédits de leur formation. Depuis le décret Paysage, on ne parle plus de réussite en première ou deuxième session : il est désormais possible de passer les examens en janvier, juin et septembre... soit trois sessions, ce qui promet davantage de chances de réussite. En théorie. Pourtant, les chiffres de l'Académie de recherche et de l'enseignement supérieur (Ares) rapportent que seulement près de 27 % des étudiants des 19 hautes écoles de la Communauté française, soit plus de 90.000 étudiants et près de la moitié inscrits dans le supérieur en 2015 valident leur premier bloc dès la symbolique cap de la première année. Au final, c'est moins d'un étudiant sur quatre qui réussit son cursus de bachelier en trois ans.

Après plusieurs échecs, Mathieu a essayé différentes options : « J'ai testé les cours sur internet, les professeurs particuliers... sans effet. Ces offres privées ne traitaient pas le vrai problème : on essayait de m'apprendre à écrire, alors que j'avais besoin que l'on m'apprenne à passer cette épreuve. »

Il l'a réussie grâce au tutorat de l'Uni-

versité. La co-responsable du service d'aide à la réussite de la haute école Vinci, à Louvain-la-Neuve, Bénédicte Rasson lui fait rencontrer Nicolas Duyms, étudiant d'une année supérieure. « Au début, c'était informel », explique-t-elle. « Nicolas prenait quelques élèves par semaine pour leur faire réviser à sa manière l'épreuve qu'il a lui-même passée. Petit à petit, le groupe s'est densifié jusqu'à prendre la forme d'un tutorat régulier. »

Un « Maître Capello » du tutorat

Plusieurs fois par mois, sur la base de deux heures par semaine puis davantage avant les sessions, Nicolas ouvre les portes d'une des salles de cours que la haute école lui laisse occuper. Durant le temps de midi ou bien après les cours le soir, ils sont une petite dizaine à se rassembler autour de ce « Maître Capello » de la dictée.

« Je ne vais pas vous apprendre à écrire, mais à réussir cette dictée » : c'est la phrase-choc qui a accroché Mathieu au premier cours. « Enfin quelqu'un qui savait quoi nous dire et faire pour réussir ! Les professeurs externes n'avaient aucune connaissance de l'épreuve en elle-même et puis ils étaient moins sympathiques... et un peu moins fous. » Moyens mnémotechniques atypiques, phrases alambiquées et jeux de mots osés : le jeune professeur convainc les élèves. « J'avais bien compris la mentalité des étudiants... en étant un moi-même ! Je connaissais aussi le type d'examen à passer, l'ayant réussi l'année précédente. » Résultat : Mathieu valide à 11,5 son examen et sa formation dans la foulée. « Ça redonne foi ! Surtout dans notre métier... », lance Nicolas, pour qui l'expérience de tutorat a été une confirmation.

Devenus respectivement professeurs de sciences humaines et de français, Mathieu et Nicolas ont gardé contact au point de se dire « camarades » aujourd'hui. « On s'écrit souvent quand on a

des histoires drôles à se raconter sur nos expériences de jeune professeur », s'amuse Mathieu. Une expérience qui les a, l'un comme l'autre, confortés dans une vocation pour laquelle la réalité du terrain peut être une déconvenue pour de jeunes enseignants.

« Malheureusement, peu d'étudiants connaissent les possibilités offertes par le service d'aide », regrette Bénédicte Rasson. « Entre le tutorat, les ateliers hebdomadaires ou le blocus assisté, ils pourraient être plus nombreux à s'adresser à nous. » Un regret qui fait écho à l'étude menée par l'Académie de recherche et de l'enseignement supérieur (Ares) en 2017 auprès d'étudiants représentatifs. Parmi les commentaires principaux exprimés : la méconnaissance du service d'aide à la réussite (SAR) au sein de leur établissement... Ces services, lancés à l'initiative du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), s'organisent à leur échelle.

Sans contrainte, l'offre gratuite tombe vite aux oubliettes mémorielles d'étudiants moins proactifs que réactifs à l'échec. « Il faut pourtant bien prendre

Quand on doit se lever pour être à l'étude à 8 h mais qu'on n'a pas envie d'y aller, se rappeler qu'une journée vaut 90 euros est assez incitant...

Grégoire

étudiant en deuxième année d'ingénieur à Solvay

le taureau par les cornes à un moment ou à un autre pour se donner les

moyens d'y arriver », observe Bénédicte Rasson. « Nous n'attendons pas l'échec pour proposer nos offres aux étudiants. Dès la rentrée, nous les présentons en classe. Mais c'est rarement avant un échec ou une session importante que l'élève se tourne vers nous... Pour nous rappeler à leur mémoire, nous suggérons à ceux qui ont le plus de difficultés après les résultats de la session de janvier de s'entretenir avec un de nos pédagogues. »

La mode des blocus assistés

Mais certains étudiants ont besoin d'une aide plus individualisée. Alternative qu'ils trouvent dans l'offre privée.

C'est le cas de Grégoire, étudiant en deuxième année d'ingénieur à Solvay, fidèle participant aux blocus assistés d'une entreprise de remédiation privée, la Student Academy... Pour chacune de ses sessions. « Ça va en faire une bonne dizaine ! », dit-il. « Chez moi, j'ai beaucoup de mal à travailler. J'ai besoin d'être encadré, surtout sur des matières très théoriques comme la thermodynamique ou l'électronique. Je sais comment je fonctionne et cette solution me convient. » Une solution qui a un coût : il aura dépensé près de 3.000 euros sur trois ans.

Un « investissement sur l'avenir », pour ce jeune homme qui a travaillé pour financer ses études et son soutien complémentaire. « Salarié pendant un an dans une cantine de centre hospitalier pour préparer les plateaux-repas, je devais tenir debout sept heures par jour devant une chaîne », raconte-t-il. « Avec ces économies, plus l'aide de mes parents, j'ai pu financer mes études et mes blocus assistés. »

Le « blocus assisté » repose sur un concept simple : réviser, plutôt que de partir en vacances pour Noël, Pâques,

en juin et en été. Les entreprises privées ont parié sur ce système. A l'Université, l'idée émerge petit à petit, parfois cantonnée à une seule session comme pour l'UCLouvain où « Pack en blocus » démarre pour une semaine. « L'idée est d'assister, durant une semaine l'étudiant en première bac pour structurer son blocus et trouver la méthode de travail qui lui convient », explique Mathieu Vrancken, directeur de la Student Academy. « Pendant une semaine, maximum huit élèves sont encadrés par des professeurs, neuf heures par jour. A part étudier, rien d'autre à avoir en tête pour les étudiants : les repas sont préparés, des activités sportives sont proposées, le GSM est confisqué pour la journée... Tout est pensé pour assurer une concentration optimale. »

Entre le soutien et le coaching

Grégoire connaissait le Service d'aide à la réussite (SAR) de son école. « Je me suis adressé à eux en début d'année, mais cela ne me convenait pas, se rappelle-t-il. C'était une sorte de coaching et pas un réel service d'encadrement. » C'est en discutant avec un ami qu'il entend parler pour la première fois des blocus assistés privés. « Il faut être motivé », lance-t-il. « A chaque blocus, la méthode est la même : nous occupons les classes d'une école secondaire que l'entreprise sous-loue pour l'occasion. De 8 à 12 h puis de 13 à 19 h, avec une petite pause au goûter. Au début, c'est un peu dur, mais une fois que l'on est dans le rythme... ça passe. On avance dans la matière, sans bloquer. »

Cette méthode, entre le soutien et le coaching, est celle qui convient le mieux à Grégoire, même si celle-ci a un coût : environ 450 euros par semaine. « Payer pour ce service est aussi une motivation

supplémentaire », explique ce jeune étudiant ingénieur. « Certains jours de congés, quand il est 7h du matin et qu'on doit se lever pour être à l'étude à 8 h mais qu'on n'a pas envie d'y aller, se rappeler qu'une journée vaut 90 euros est assez incitant... »

Dans le privé, l'offre se diversifie

Toutes les offres payantes n'impliquent toutefois pas de débours des sommes conséquentes. L'offre se diversifie et des entreprises financièrement plus accessibles émergent. Avempace par exemple propose un espace de coworking ouvert 7 jours sur 7 pour 80 euros par semaine en période de blocus. Le privé n'est pas toujours cher et le prix ne veut pas forcément dire un service de qualité.

Marc Romainville, professeur à l'UNamur où il est notamment responsable du service de pédagogie universitaire, conseille d'être vigilant au moment de l'inscription. « Pour s'assurer d'avoir des professeurs compétents, ne pas hésiter à demander, au moment de l'inscription, comment ces entreprises recrutent leurs professeurs », explique-t-il. « Les sites internet précisent rarement ce genre d'informations... » Une certitude : « Beaucoup de jeunes inscrits sont très déçus au moment de l'arrivée à l'Université », poursuit le professeur. « Passer de l'encadrement du secondaire où les élèves travaillent chaque jour à un système où il faut se fixer soi-même des objectifs de réussite, c'est une transition qui demande des compétences méthodologiques certaines... qui ne sont pas toujours acquises à la fin de la rhéto. C'est peut-être là qu'il faudrait commencer à travailler, pour mieux préparer les futurs universitaires à la réalité concrète de la vie étudiante. »

l'expert « Payer cher n'est pas toujours gage de réussite »

ENTRETIEN

M.T.H.

Marc Romainville est professeur à l'UNamur où il est notamment responsable du service de pédagogie universitaire. Il a rédigé le rapport final du groupe de travail relatif au « tronc commun » dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Boîtes privées, numérique, services d'aide à la remédiation dans les universités... Comment choisir ?

Deux éléments sont à prendre en compte : les besoins de l'étudiant et la qualité du service offert. Chacune de ces offres a ses avantages. L'offre publique a deux atouts. D'abord, l'assurance d'un personnel spécialisé, puisque les enseignants sont formés spécifiquement à ce qu'ils doivent enseigner. La recherche a d'ailleurs témoigné de l'importance du contexte dans le soutien pédagogique : un même cours de droit peut être donné par un professeur interne ou externe. Mais celui qui connaît vraiment le cours, l'examen et les réponses de-

mandées, sait accompagner les étudiants dans la perspective de la réussite à ses épreuves spécifiques. Autre atout des services d'aide à la remédiation (SAR) publics : l'assurance de bénéficier d'un apprentissage très concentré sur les outils méthodologiques à acquérir, plutôt que sur le contenu. La raison est pragmatique avant d'être pédagogique : les universités et hautes écoles n'ont pas le personnel suffisant pour prendre en charge individuellement chaque étudiant ayant besoin de soutien.

Les sociétés privées quant à elles ont l'avantage de pouvoir assurer un suivi individualisé sur la durée et fixer des rendez-vous hebdomadaires aux étudiants. Par ailleurs, elles parient généralement moins sur la méthodologie que sur le contenu, même si cela évolue, alors que l'université considère que les prérequis de rhéto sont acquis... ce qui n'est pas si souvent le cas.

Je conseille aux étudiants d'essayer d'abord ce qui est gratuit... Ce n'est pas parce que c'est gratuit que cela ne

vaut rien ! Si cela ne suffit pas pour les raisons évoquées – manque d'individualisation sur la durée ou d'acquis des prérequis – alors pourquoi ne pas passer à une société privée.

Comment trier le bon grain de l'ivraie dans l'offre disponible sur le marché ?

Il faut regarder, au moment de l'inscription, comment les sociétés forment et encadrent le personnel qui va assurer les cours. Certaines peuvent brasser très large et engager des étudiants en agrégation, des assistants... parfois pas toujours directement en lien avec la matière qu'ils doivent enseigner. L'offre privée n'est pas toujours très claire de prime abord et mieux vaut en discuter avec un interlocuteur directement.

Quoiqu'il en soit, il ne faut certainement pas fermer la porte à cette offre : certains étudiants ont besoin de ce type d'accompagnement. Mais il faut être vigilant lors de l'inscription et s'assurer de pouvoir bénéficier d'un réel suivi individualisé, puisque c'est le créneau de ces entreprises. Contrairement à une vieille croyance, payer

cher n'est pas forcément gage de réussite. La pression peut être plus importante lorsque de l'argent est en jeu, mais il n'y a pas de solution miracle non plus : si l'étudiant n'est pas motivé à apprendre, que l'offre soit privée ou publique, ça ne risque pas de fonctionner !

L'existence d'une telle offre privée traduit-elle un certain aveu de démission du service public ?

« Démission », je n'irais pas jusque-là. Il existe, dans toutes les facultés, des possibilités d'accompagnement ou de remédiation. On dit même parfois que les étudiants ne sollicitent pas suffisamment le SAR... ou n'en ont tout simplement pas connaissance, parce que si on les en informe bien en début d'année, ils oublient.

Mais quand la demande relève du coaching personnel, il est matériellement impossible que l'université remplisse ce rôle. Nous ne pouvons pas être des tuteurs sans fin... sinon que vont faire ces étudiants lorsqu'ils seront dans la vie professionnelle ?

Je conseille aux étudiants d'essayer d'abord ce qui est gratuit... Ce n'est pas parce que c'est gratuit que cela ne vaut rien ! **Marc Romainville**

professeur à l'UNam

De plus en plus varié dans le public

Au niveau des établissements d'études supérieures, les offres sont multiples et variées, chaque établissement ayant son service d'aide à la réussite, dont l'offre est à disposition, généralement gratuite, des étudiants de l'institution... mais pas « à la carte » comme les offres privées.

Tutorat

Les universités et hautes écoles ont généralisé la pratique du tutorat. Le principe : un étudiant d'une classe supérieure encadre un ou plusieurs étudiants d'une classe inférieure du même établissement. Avantages : ils sont passés par la même épreuve, les mêmes professeurs... et ont réussi.

Coût : 0 euro.

Ateliers complémentaires

Organisés de manière variable en fonction des établissements, des ateliers se tiennent de manière régulière dans les différentes matières par les professeurs de l'établissement. « Pas besoin d'attendre l'échec, nous mettons cela en place dès la rentrée », explique Bénédicte Rasyon, psychopédagogue et co-responsable du service d'aide à la réussite (SAR) de la haute école Vinci. « Parmi ces ateliers qui portent sur les matières présentant le plus de difficultés pour les étudiants, un atelier "méthodologie" est

également proposé toute l'année. Les étudiants s'y présentent à loisir : dans certains cas, cela peut être deux ou trois ateliers par quadrimestre, dans d'autres, une fois tous les quinze jours. »

Coût : 0 euro.

Blocus assisté

Plusieurs universités et hautes écoles mettent en place des congés « utiles », comme l'UCLouvain qui lance pour la deuxième année consécutive « Pack en bloc ». Une semaine de blocus, organisée à destination des étudiants de bloc 1, proposée durant les congés de printemps sur tous les campus de l'UCLouvain. Moyennant une faible somme – 80 euros correspondant aux coûts des repas inclus dans le programme – les étudiants sont encadrés du matin au soir avec des sessions de travail et des questions-réponses. L'objectif ? Permettre aux étudiants de rompre avec l'isolement pendant le blocus mais aussi équilibrer leur temps de travail, d'étude et de détente tout en profitant des infrastructures de

l'université.

Coût : entre 50 et 80 euros la semaine.

Blocus assisté

Lever à 7 h, déjeuner à 8 h, étude à 9 h... jusqu'à 19 h, repas compris et sans GSM. Un programme quotidien sur lequel parient les étudiants du blocus assisté. Cogito propose un stage pour environ 850 euros la semaine. Student Academy environ 450 par semaine et 180 pour un week-end. Avempace propose une offre à partir de 80 euros par semaine... Des offres variables en fonction des « diagnostics » d'entrée de ces entreprises.

Coût : entre 80 et 850 euros la semaine.

Soutien en petits groupes durant l'année

Les entreprises privées dont les locaux sont ouverts toute l'année sont rares. Avempace a misé sur ce créneau, sacrifiant une offre à domicile pour créer un « troisième lieu » entre l'université et le domicile, sorte de coworking étudiant. L'offre : 160 eu-

ros par mois pendant l'année, parfois avec un prof ou avec un « coach »

Coût : 160 euros.

Soutien à domicile

Dans l'offre actuellement disponible, le prix du cours varie entre 25 à 60 euros l'heure (chiffres approximatifs en fonction du profil de l'étudiant). Mais la plupart des entreprises poussent aux « forfaits » comme chez Student Academy où les prix s'échelonnent entre 38 euros pour 10 h à 34 euros pour 30 h de cours – prix des déplacements inclus. Chez Educadomo, le pack minimum s'échelonne à 260 euros (10 sessions à 26 euros), auxquels il faut ajouter 75 euros par an de frais d'inscription – soit 335 euros, sans compter les frais de déplacement du « coach ». Chez Cogito, l'heure de coaching est de 42 euros, avec un minimum de huit heures environ.

Coût : entre 25 et 60 euros l'heure, hors frais d'inscription et déplacements.

M.TH.

Dans le privé, de 25 à 850 euros

Une offre éclectique dont le coût, approximatif, varie en fonction des « diagnostics » que posent ces différents prestataires selon le profil de l'étudiant, son niveau, sa localisation, ses attentes...